



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de CHABRIGNAC**

Envoyé en préfecture le 21/02/2023
Reçu en préfecture le 21/02/2023
Publié le
ID : 019-211903505-20230221-042023-DE

Séance du 20 février 2023

Date de convocation : 14 février 2023

L'an deux mil vingt-trois ; le vingt février, à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Chabignac, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Luc DUPUY

En exercice : 14
Nombre de votants présents : 12
Votants par procuration : 0
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Présents : Mesdames et Messieurs, Jean-Luc DUPUY, Christian BOUZON, Bernadette SAUFFIER, Isabelle PEREIRA, Patrice MARTY, Christophe CHARBONNIAUD, Frédéric GOLFIER, Ringo DERONCE, Aldine VIOT, Laura SEMBLAT, Carole COMBES, Laurence SEGUY, soit 12 élus.

Absents : Bérangère LACROIX, Didier MAURY

Secrétaire de séance : Bernadette SAUFFIER

**OBJET : Demande subvention Fond de Soutien Territorial 2023 –
PROGRAMME DE VOIRIE – La Burnétie**

Le Maire explique au conseil municipal, qu'au vu de la dégradation actuelle de la voie communale n°12, il est nécessaire de réaliser des travaux sur cette voie.

Il donne lecture du devis.

Le Maire propose de demander une subvention dans le cadre du Fond de Soutien Territorial afin de financer cette opération.

Il précise que la DETR a été demandée et pas encore acceptée pour ces travaux.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le projet présenté par le maire,
- Décide de réaliser l'opération,
- Demande une aide afin de financer au mieux ce projet
- Arrête le plan de financement comme suit :

Dépenses

Travaux 39 731.25 € HT

Recettes

DETR..... 17 879.06 €

FST..... 13 200 €

Financement : 8 652.19 € HT

Chabignac, le 21 février 2023
Le Maire, Jean-Luc DUPUY

